

**Arrêté du 8 août 2012 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Angoulême  
NOR : JUSB1232176A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant la garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 24 août 2012, mis fin aux fonctions de Mme Béatrice POULAIN, adjointe administrative principale de 2ème classe, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance d'Angoulême.

**Article 2**

Mme Véronique FARRET épouse PATRON, adjointe administrative principale de 1ère classe, est, à compter de cette même date, nommée régisseuse intérimaire du tribunal d'instance d'Angoulême, pour une durée de six mois.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bordeaux, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 août 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice.  
Par délégation,  
L'adjoint à la sous-directrice des ressources  
humaines des greffes,

**Claude BRULIN**